

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 02560 Numéro SIREN : 799 191 655 Nom ou dénomination : LN BACH

Ce dépôt a été enregistré le 26/10/2022 sous le numéro de dépôt B2022/047099

Désignation de l'entreprise	LN BACH		Néant		*
Adresse de l'entreprise	47 COURS EMILE ZOLA		69100	VILLEURBANNE	
SIRET	7 9 9 1 9 1 6 5 5 0 0 0 2 3				
Durée de l'exercice en nombre de mois *	12		Durée de l'exercice précédent *	12	
			Exercice N clos le 3 1 0 3 2 0 2 2		
ACTIF			Brut 1		
			Amortissements-Provisions 2		
			Net 3		
AC IIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial * Autres *	010	012		
		014	016		
	Immobilisations corporelles*	028	030		
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
	Total I (5)	044	048		
AC IIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052		
	Marchandises *	060	062	41 861	41 861
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances { Clients et comptes rattachés * (2) Autres* (3)	068	070	913	913
		072	074	14 448	14 448
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	251 279	251 279
	Charges constatées d'avance*	092	094	4 407	4 407
	Total II	096	098	312 908	312 908
	Total général (I + II)	110	112	312 908	312 908
PASSIF			Exercice N NET		
Capital social ou individuel *	120	15 000			
Ecart de réévaluation	124				
Réserve légale	126	1 500			
Réserves réglementées *	130				
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	36 267			
Report à nouveau	134				
Résultat de l'exercice	136	19 999			
Provisions réglementées	140				
Total I	142	72 766			
Provisions pour risques et charges	154				
Total II	154				
(4) DETTES	Emprunts et dettes assimilées	156	14		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	47 585		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : . . . 169 2 423)	172	192 542		
	Produits constatés d'avance	174			
Total III	176	240 142			
Total général (I + II + III)	180	312 908			
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

T.L. Hryniv

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise LN BACH

Néant ☐ *

Exercice N clos le

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

3 1 0 3 2 0 2 2

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	300 180				
	Production vendue {	biens		215		214					
		services *		217		218	287 056				
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222					
	Production immobilisée*					224					
	Subventions d'exploitation reçues					226					
	Autres produits					230					
		Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	587 237			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234	212 709				
	Variation de stocks (marchandises)*					236	-2 906				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240					
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)					242	133 121				
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	4 215			244	9 053				
	Rémunérations du personnel*					250	191 404				
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	55 872				
	Dotations aux amortissements*					254					
	Dotations aux provisions					256					
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	4 477				
	cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260									
	Total des charges d'exploitation (II)					264	603 730				
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	-16 494			
Produits financiers (III)		280	21			294					
Charges financières (V)						290	40 000				
Produits exceptionnels (IV)							290	40 000			
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347				300					
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348									
Impôt sur les bénéfices* (VII)							306	3 529			
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)							310	19 999			
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2			312	19 999	314				
Remembrements	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318						
	Provisions non déductibles*				322						
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)				324	3 529					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-ets d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			249		251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999						
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997			
	Entreprises nouvelles (44 sexies)							986	ZFU -TE (44. octies A)	987	
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)							981	JEI (44. sexies A)	989		
ZRD (44 terdecies)							127	ZRR (44. quinquies)	138		
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)							991	Investissements outre-mer	344		
ZFANG (44 quaterdecies)							345	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
BUD (44 sexdecies)							992				
Deductions	Créance due au titre du report en arrière du déficit							346			350
	Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies)							655			
	Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)							643			
	Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)							645			
	Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)							647			
	Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)							648			
	Deduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)							641			
	Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)							990			
	Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)							649			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS							Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352	23 528
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *							356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :										360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS							Bénéfice col.1	Déficit col.2	370	23 528	372

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

TL. HUYNH

LN BACH
Société par actions simplifiée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 47 Cours Emile Zola
69100 VILLEURBANNE

799 191 655 R.C.S. LYON

EXERCICE CLOS LE 31/03/2022

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
PROPOSEE ET VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN
DU 8 SEPTEMBRE 2022

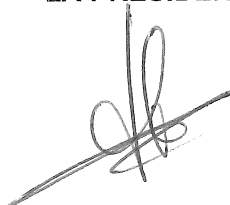
DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 19 998,67 euros, en totalité au compte « Autres réserves ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**Certifié conforme
LA PRESIDENCE**

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'J' or 'L' followed by a horizontal stroke and a diagonal line.